

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2016**

QUESTION N°

OBJET : Rentrée scolaire 2016/2017 : information

RAPPORTEUR : Michèle SCHOTTEY

I- EFFECTIFS SCOLAIRES 2016-2017

Pour cette rentrée 2016-2017, 1357 élèves ont fait leur rentrée dans les 4 groupes scolaires contre 1341 à la rentrée 2015.

Présentation de l'évolution sur 3 années :

	Nombre de classes à la rentrée 2016	2016/2017	2015/2016	2014/2015
Ecole M. Genest Maternelle	5	128	124	130
Ecole M. Genest Élémentaire	10	224	240	230
Ecole P. Brossolette Maternelle	6	146	146	162
Ecole P. Brossolette Élémentaire	10	254	253	252
Ecole J. Rostand Maternelle	4	111	93	108
Ecole J. Rostand Élémentaire ⁽¹⁾	10	205	203	212
Ecole R. Cassin Maternelle	4	99	99	102
Ecole R. Cassin Élémentaire ⁽²⁾	9	190	183	186
TOTAL	58	1357	1341	1 382
Ecole privée	-	487 (dont 29 TPS et 11 ULIS)	508 (dont 27 TPS)	483 (dont 31 TPS)

* Effectifs au 01/09/2016 – sous réserve des évolutions possibles

** Ces effectifs comprennent les TPS

⁽¹⁾ dont 2 ULIS Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire

⁽²⁾ dont 1 ULIS Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Deux nouvelles directrices sont nommées dans les écoles maternelles Jean Rostand et René Cassin, Madame GUITTER et Madame LARTILLERIE.

Madame SANCIER est nouvellement nommée Inspectrice de circonscription Riom Limagne.

Le fonctionnement des temps scolaires et périscolaires reste inchangé

Les horaires scolaires sont :

- | Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30
- | Lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 13h45 à 16h00

Une récréation de 10 minutes, avant la classe, de 8h20 à 8h30 et de 13h35 à 13h45 est prise en charge par l'Education Nationale.

Pour rappel, la collectivité met en œuvre des moyens importants dans les écoles de la ville :

- Budget de fonctionnement des écoles (fournitures scolaires, mobilier, entretien des écoles, atsem)
- Interventions sur le temps scolaire en musique, arts plastiques et sport.
- Ecole numérique (tableaux numériques interactifs, classes mobiles, vidéoprojecteurs...)

De nouveaux programmes pour l'école élémentaire entrent en vigueur

Les programmes en maternelle ont changé en septembre 2015 ainsi que le cycle 1 (PS-MS-GS).

A la rentrée 2016 entrent en vigueur les nouveaux programmes de l'école élémentaire ainsi que les nouveaux cycles : Cycle 2 (CP-CE1-CE2) et Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}).

II- ACCUEILS DE LOISIRS

Les actions du service animation sur les temps périscolaires sont menées dans l'objectif de garantir la qualité d'accueil de l'enfant, le respect de ses rythmes, son accès à l'autonomie et aussi de favoriser la réussite éducative.

Les effectifs du service animation

Environ 73 animateurs (dont 27 animateurs titulaires ou stagiaires) assurent les différents temps d'accueil de loisirs proposés aux enfants : accueils les jours d'école, le matin, le midi et le soir et accueils des mercredis et vacances scolaires.

Tous les temps proposés aux familles sont déclarés en Accueil Collectif de Mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et s'inscrivent dans un P.E.D.T. (Projet Educatif de Territoire) qui se renouvelle pour 3 années 2016-2019 à compter de cette rentrée scolaire.

1/- Les accueils de loisirs périscolaires

Plus qu'un mode de garde, l'accueil périscolaire est un lien important entre la maison et l'école.

- Accueil du matin : (6h45/7h15 – 8h20)

Les horaires restent inchangés avec le maintien de l'ouverture à 6h45 à Maurice Genest et 7h15 dans les autres groupes scolaires.

- Accueil du midi : (11h30-13h35)

L'accueil du midi se décompose en deux temps :

- deux services de restauration de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h25
- un temps d'animations alternant récréations et activités ludo-éducatives mises en place dans le cadre du projet pédagogique.

La restauration : les menus sont établis chaque semaine par la gestionnaire-diététicienne. Le Bio s'invite quotidiennement à la table des enfants au travers de deux ingrédients Bio par repas dont le pain et d'un repas intégralement Bio par trimestre.

A la rentrée 2016, il est à noter une fréquentation moyenne de 78 % (83% en fin d'année scolaire) en restauration élémentaire et 64.5 % en maternelle (74 % en fin d'année).

- Accueil du soir :

Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h30. Sur ces temps sont proposés des temps de récréation, un temps consacré au goûter, des études surveillées pour les élémentaires et des ateliers variés.

Les TAP, appelés à la ville de Riom « Ateliers découverte », sont proposés, aux enfants d'élémentaires, un soir par semaine de 16h30 à 17h45 avec des thématiques telles que : initiation théâtre, sports, chant-chorale, activités manuelles, graff... Les propositions sont susceptibles d'évoluer en cours d'année. La fréquentation moyenne constatée sur l'année scolaire 2015-2016 est de 30 %.

2/- L'accueil de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires)

L'accueil de loisirs offre un espace d'expression, de découverte et d'échange adapté au rythme des enfants.

L'ALSH fonctionne durant les vacances à la journée (site de Loubeyrat) et les mercredis de 11h30 à 18h30 (groupe scolaire René Cassin élémentaire et maternel). La capacité d'accueil de l'accueil de loisirs est de 140 enfants : 84 enfants de plus de 6 ans et 56 enfants de moins de 6 ans, ce qui nécessite la présence d'un directeur et de 13 animateurs afin d'encadrer les enfants dans le respect de la réglementation en vigueur mais aussi avec une forte volonté de maintenir un accueil de qualité.